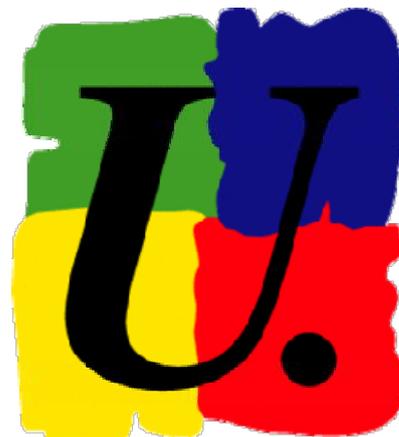


Le 23 mai 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
de la FSU-Mayotte



NON À LA DESTRUCTION DE LA FONCTION PUBLIQUE ET NON À L'ÉCOLE DE LA DÉFIANCE

Le projet de loi qui doit être voté le 28 mai n'est pas pour la FSU Mayotte un projet de transformation de la fonction publique mais un projet de destruction : plus de contrats signifie plus de précarité et moins de statut. Moins d'instances c'est plus de despotisme et moins de démocratie participative, l'amointrissement du rôle des commissions paritaires nous renvoie un siècle en arrière à l'entre deux guerres. Le développement des primes au mérite renforcera le copinage, l'arbitraire et détruira le sens de l'intérêt général au profit de l'intérêt particulier.

De plus, la FSU Mayotte considère la loi Blanquer comme une loi de la défiance. Elle veut et va donner les pleins pouvoirs aux directeurs d'école et aux chefs d'établissement. Ils pourront évaluer leurs « collègues » et les exclure trois jours sans traitement et sans possibilité aucune d'être défendus par un représentant du personnel.

« Le devoir d'exemplarité » musèlera l'expression critique des enseignants, les reléguant au statut de simple exécutant sans droit de regard sur la pédagogie qu'ils doivent mettre en place.

Le 28 mai la majorité des députés votera le projet de loi de transformation de la fonction publique comme un seul homme. Il est urgent d'agir.

Tous en grève le 28 pour défendre nos droits sociaux et le service public.

Rendez-vous à 8h devant le vice-rectorat

Contacts :

Ansiffoudine PORT SAID : 0639 69 17 67

Henri Nouri : 0639 69 87 63